

## L'Inter-Sage veut devenir un syndicat mixte

L'assemblée générale de l'Inter-Sage (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) baie du Mont-Saint-Michel s'est réunie pour valider le projet de mutation de l'association en syndicat mixte.

Outre le fait que la structure associative devait consolider ses statuts, les élus de l'Ille-et-Vilaine et de la Manche ont voulu marquer leur attachement à la gestion cohérente des eaux littorales de la baie et de ses bassins versants.

« On ne peut pas parler des inondations littorales, si on ne prend pas en compte à la fois ce qui vient de la terre et ce qui vient de la mer. C'est pour cela que l'échelle des bassins versants est primordiale », explique le président de l'Inter-Sage, Christophe Fambon. « Il en est de même pour la qualité des eaux côtières : c'est l'action conjointe de tous les acteurs du territoire, de Granville à Cancale en passant par Fougères, Mortain et Avranches, qui permettra d'atteindre le bon état des eaux, car la qualité de la baie dépend de la qualité de chacune des rivières qui s'y déversent. »

### 252 communes concernées

L'Inter-Sage baie du Mont-Saint-Michel a été créé par la volonté des élus bretons et normands, de mettre en cohérence les politiques des Sage à l'échelle de la baie, dans l'objectif d'atteinte du bon état des masses

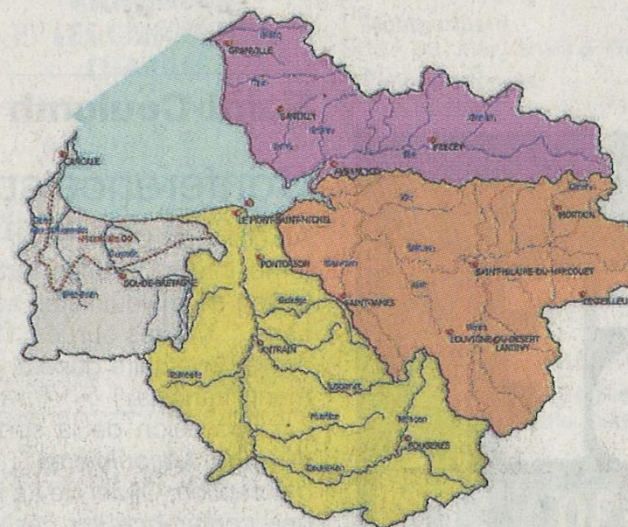


Les élus de l'Inter-Sage baie du Mont Saint-Michel se donnent un an pour transformer l'association en syndicat mixte.

d'eau littorales.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les intercommunalités se verront transférer les compétences de gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations. Pour répondre à leurs attentes, l'association se donne un an pour mettre en place le syndicat mixte, qui pourra aborder toutes les questions littorales à la seule échelle hydrographique cohérente, celle de la baie du Mont-Saint-Michel.

Sous sa forme actuelle, l'Inter-Sage est une association de quatre syndicats intercommunaux regroupant 11 intercommunalités d'Ille-et-Vilaine et de la Manche, pour le compte de 252 communes.



Au total, 252 communes sont concernées par la gestion des eaux de la baie du Mont-Saint-Michel.